SELONCOURT
.COMM
JUILLET 2026 SELONCOURT.FR

» ÉDITO

Mes chers concitoyens,

L'écrivain Albert Camus écrivait : *« Au milieu de l'hiver, j'apprenais enfin qu'il y avait en moi un été invincible. »*
Cette belle pensée nous rappelle que l'été est bien plus qu'une saison. C'est un état d'esprit fait de lumière, de rencontres et de moments partagés. À Seloncourt, cette période de l'année est une invitation à profiter pleinement de notre cadre de vie et des nombreuses animations qui rythmeront les semaines à venir.

Comme chaque année, notre commune vibrera au son des festivités estivales. La soirée du 13 juillet réunira les habitants dans un esprit de convivialité et de partage. Le festival de jazz, du 17 au 19 juillet, nous offrira de beaux moments de découverte musicale.

L'été est aussi une période privilégiée pour se retrouver. Dans nos rues, nos parcs et nos espaces de loisirs, chacun pourra profiter d'instants de détente, de promenade ou simplement du plaisir d'être ensemble.

Nos plus jeunes ne seront pas en reste grâce aux accueils de loisirs et aux nombreuses activités qui leur permettront de s'amuser, de créer des souvenirs et de vivre de nouvelles expériences.



Je tiens également à saluer l'engagement de nos associations, de leurs bénévoles et de tous ceux qui contribuent, par leur énergie et leur générosité, à faire vivre Seloncourt tout au long de l'année. Leur action est essentielle pour renforcer les liens qui nous unissent.
Je vous souhaite à toutes et à tous un été rempli de joie, de sérénité et de beaux moments partagés auprès de ceux qui vous sont chers.

Très bel été à Seloncourt.

Mathieu GAGLIARDI
Maire de Seloncourt

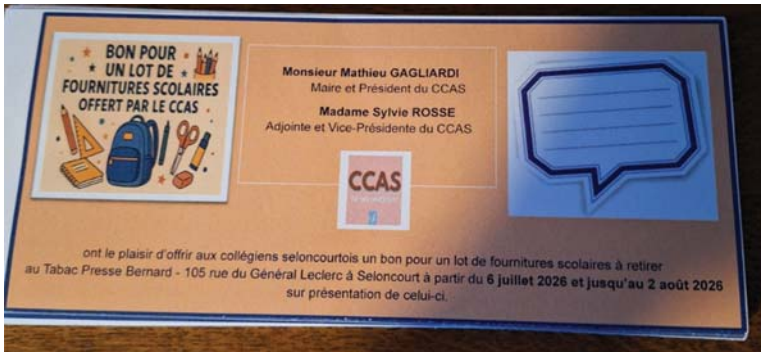
» CCAS



Les 90 ans de Ginette

En juin, le Maire Mathieu Gagliardi et son adjointe au CCAS Sylvie Rossé sont allés souhaiter l'anniversaire de Mme Ginette Simoulin qui venait de fêter son 90ème anniversaire. Ginette a reçu un magnifique bouquet de fleurs offert par le CCAS.

Des bons de fournitures scolaires pour les collégiens



Pour la rentrée scolaire 2026-2027, les enfants seloncourtois fréquentant un collège public (de la 6ème à la 3ème) au collège des Hautes Vignes de Seloncourt, au colllège des Quatre Terres d'Hérimoncourt ou le collège Charles Masson de Blamont (sur dérogation) recevront un bon pour un lot de fournitures scolaires.

Ce matériel sera à retirer au tabac-presse Bernard de Seloncourt **entre le 6 juillet et le 2 août.**

» PROJETS

Une nouvelle orientation pour le bâtiment pluridisciplinaire

Le projet de construction d'une micro-crèche avec restauration scolaire à l'école de Berne a été quelque peu retardé. Pour des raisons techniques et administratives, constatées au début de l'année 2026, les élus ont lancé une nouvelle étude pour amender ce projet comme l'explique Patrick Liégeart, adjoint chargé des travaux : *«Nous avons décidé de choisir une nouvelle orientation en optant pour une extension de la crèche existante afin d'accueillir dix places supplémentaires. En parallèle, l'école de Berne sera dotée d'un nouveau bâtiment dévolu au périscolaire et à la restauration scolaire, avec la même qualité que celui prévu dans le projet initial.»*
Les élus vont également étudier la proposition d'une Seloncourtoise désireuse de créer une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM), ce qui laisserait éventuellement à la commune une autre alternative. Cette piste sera explorée au cours de l'été.
Compte tenu de la forte demande de places en crèche, mais aussi de la nécessité d'accroître les capacités d'accueil de la restauration scolaire, cette opération restera prioritaire pour les élus : *«Dans la mesure du possible, nous avons pour objectif que ces nouvelles installations soient opérationnelles dès l'année 2027,* poursuit Patrick Liégeart. *Un bureau d'études va être missionné avant l'été avec pour mission de bâtir un nouveau projet en repartant d'une feuille blanche. Contrairement au projet initial, pour lequel nous avions choisi un architecte puis un bureau d'études, c'est ce dernier qui désignera un architecte capable de concevoir un projet réaliste garantissant une parfaite technicité.»*



Patrick Liégeart, adjoint chargé des travaux.

Bien évidemment, on repartira également de zéro pour toutes les demandes de financements possibles pour ce type de projet qui pourra bénéficier de subventions de la Région Bourgogne-Franche-Comté, de la P@c 25 du Conseil départemental, des fonds de concours de Pays de Montbéliard Agglomération et de la Caisse d'allocations familiales. *«Cette nouvelle orientation de notre projet devrait même alléger le coût global de l'opération»* conclut M. Liégeart.

» FINANCES

Un budget équilibré et tourné vers les services

Pour 2026, la commune présente un budget de fonctionnement de **6,08 M**€. Ce budget permet de maintenir les services publics du quotidien tout en poursuivant les investissements utiles pour les habitants. Grâce à une gestion maîtrisée, la commune dégage un autofinancement de près de **278 000** €, réinvesti directement dans les projets locaux.

Où va l'argent en 2026 ?

Les principaux investissements :
Bâtiments communaux : 475 000 € (entretien et amélioration des équipements publics, rénovation et modernisation énergétique).
Voirie : 348 000 € (réfection de routes et trottoirs, sécurisation des déplacements, amélioration des espaces publics).
Matériel et équipements : 260 000 € (renouvellement du matériel technique et des équipements municipaux).
Environnement : 63 000 € entretien des espaces verts, actions en faveur du cadre de vie.
Sport, culture et jeunesse : plus de 49 000 € (soutien aux associations, équipements et animations, accompagnement des projets jeunesse).
Au total, la commune prévoit **1,48 M€ d'investissements** en 2026.

Les priorités de la municipalité

- Préserver la qualité des services publics.
- Continuer à investir dans les équipements communaux.
- Améliorer le cadre de vie et les déplacements.
- Soutenir la vie associative, culturelle et sportive.
- Maintenir une gestion financière responsable.

Comment ces projets sont-ils financés ?

Les investissements sont financés grâce à l'épargne de la commune, aux subventions obtenues, à diverses recettes d'investissement, à un recours mesuré à l'emprunt. Cette stratégie permet de poursuivre les projets sans alourdir excessivement les finances communales.
En conclusion, ce budget 2026 traduit une volonté simple : investir utilement, améliorer le quotidien des habitants et préparer l'avenir de la commune avec sérieux et responsabilité.

Taux d'imposition inchangés



Comme la majorité municipale s'y était engagée lors de la campagne électorale, les taux d'imposition ont été maintenus à leur niveau antérieur soit : 10,78 % pour la taxe d'habitation, 37,83 % pour le foncier bâti et 21,81 % pour le foncier non bâti.
Pour le contribuable, la hausse sera limitée à la revalorisation des bases par l'État (+ 0,8 % cette année).

» INITIATIVE

Nettoyage du monument aux Morts





Avant... et après : le monument aux Morts de la place Croizat a été nettoyé au mois d'avril.

Les services municipaux ont procédé au nettoyage du monument aux Morts afin de rendre hommage aux soldats morts pour la France. Ce geste est une marque de respect envers celles et ceux qui ont donné leur vie pour notre pays. Entretenir ce lieu de mémoire, c'est aussi préserver leur souvenir et transmettre aux générations futures l'importance du devoir de mémoire.

» COMMERCES

Studio L & Lui



À 19 ans, Lola Reix a repris l'ancien salon de coiffure Diane. Cette jeune entrepreneuse, précédemment employée dans un salon de coiffure, a décidé de voler de ses propres ailes en créant le Studio L & Lui. Si elle a récupéré une partie de la clientèle de la précédente professionnelle, Lola espère bien attirer une clientèle plus jeune en apportant de la modernité. De nos jours, l'objectif n'est plus simplement de se faire couper les cheveux, c'est aussi un moment de bien-être et de valorisation personnelle. Lola pourra ainsi apporter ses conseils, elle accueille hommes, femmes et enfants.

Studio L & Lui, 103 rue du Général Leclerc. Tél. : 03.81.36.72.44. Ouverture du mardi au vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 9h à 15h. Facebook : «Studio L et Lui» - Instagram : studio_coiffure_by_l

Naturo Harmonie



Troubles digestifs ? Fatigue, manque d'énergie ? Stress ou émotions mal gérés ? Sommeil perturbé ?... Ne les laissez pas gâcher votre quotidien !
Sarah Lanusse-Cazalé, ingénieure reconvertie et certifiée en naturopathie, vous propose des accompagnements entièrement personnalisés pour retrouver bien-être et vitalité durablement.
Appel découverte de 20 minutes offert pour échanger sur votre situation (sur réservation).

Naturo Harmonie, 6 rue des Casernes.
Tél. : 07.68.01.76.65
naturo-harmonie@outlook.com
www.naturo-harmonie.fr

Daniel Buchwalder
Maire honoraire



Juste avant la séance de Conseil municipal du 16 juin, Daniel Buchwalder a été honoré : le Maire Mathieu Gagliardi lui a remis le diplôme de Maire honoraire décerné par le Préfet Rémy Bastille pour quarante années de fonctions de Maire et d'élu au sein de la commune de Seloncourt.

Mathieu Gagliardi lui a également offert, au nom de son groupe, la médaille de la Ville portant la mention *«Merci pour ton engagement sans faille pour Seloncourt»*.

» À VOS AGENDAS

JUILLET

» 4 JUILLET
LES TOURNEURS DE PAGES
DE 8 H À 12 H
Groupe d'échange de lecture.
Salle Henri Fertet, entrée libre

» 5 JUILLET
VIDE GRENIER
DE 8 H À 17 H
Organisé par
les Amis du Vieux Seloncourt
Place Croizat

» 13 JUILLET
FÊTE NATIONALE
À PARTIR DE 19 H
Bal organisé par ASP AUDINVAL
à la salle polyvalente
Feux d'artifice



» 16, 17 ET 18 JUILLET
LES 3 TEMPS DU SWING
À PARTIR DE 20 H 30
Place Croizat - entrée libre
Concerts de jazz :
Jazz Band 007 (16 juillet)
Mamz»Elle Bee & The Boyz (17 juillet)
Old School Funky Family (18 juillet)

» 18 JUILLET
DON DU SANG
DE 8 H 30 À 12 H 30
Salle polyvalente

AOÛT

» 1ER AOÛT
LES TOURNEURS DE PAGES
DE 8 H À 12 H
Groupe d'échange de lecture
Salle Henri Fertet, entrée libre

» 2 AOÛT
CRITÉRIUM PMA
COURSE CYCLISTE
À PARTIR DE 15 H
Départ place Croizat



» EXPRESSIONS POLITIQUES

SELONCOURT AVENIR

Promesse tenue !
Face au coût de la vie qui pèse sur les familles, nous faisons le choix d'agir concrètement. Nous annonçons le gel des tarifs de la restauration scolaire et du périscolaire à Seloncourt afin de préserver le pouvoir d'achat des parents. Nous mettons également en place cette année scolaire 2026-2027 un chèque de 50 € pour les fournitures scolaires destiné à chaque collégien seloncourtois. Des mesures utiles, justes et solidaires pour accompagner la réussite de nos jeunes et soutenir toutes les familles.

SELONCOURT-AUTREMENT

Texte non parvenu dans les délais.

Directeur de la publication : Mathieu GAGLIARDI
Conception et impression : ALINÉA DAMPIERRE-LES-BOIS
N° de licences : 1-1005900 / 1-1005903 / 2-1005902 / 3-1005901

MAIRIE
131 rue du Général Leclerc
CS 29009
25230 SELONCOURT

www.seloncourt.fr
03 81 34 11 31